

REGLEMENT PARTICULIER

ENDURO SPRINT 2024

Article 1

Les épreuves de ligue d'Enduro Sprint 2024 sont ouvertes aux licenciés F.F.M. 2024.

Article 2

Déroulement

Samedi de 14h00 à 18h, vérification administrative et technique et reconnaissance autorisée uniquement à pied (non obligatoire), retrait des transpondeurs.

Dimanche à partir de 9h course, départ par numéro, il n'y aura pas de contrôle le dimanche, remise des prix à 17h. Les pilotes devront impérativement se présenter au départ à l'heure prévue (l'information sera donnée sur un tableau d'affichage).

Article 3

Engagement à partir de 12 ans

L'engagement est fixé à 70€. La date limite d'engagement est fixée au lundi précédent l'épreuve. Le nombre maximum de concurrents sera déterminé en fonction des épreuves et de leur capacité respective. L'épreuve est organisée conformément au code sportif, les concurrents s'engagent à respecter le règlement. Sont admis à participer les pilotes possédant une licence FFM compétition 2024 ou d'une licence une manifestation prise en ligne uniquement (pas de licence une manifestation sur place). Les Numéros de course seront attribués au choix de l'organisateur.

Article 4

Contrôles techniques : Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques feront un rapport au directeur de course pour tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité.

Article 5

Catégorie

MOTO ENDURO défini par la carte grise et la présence de pneus enduro FIM AVANT et ARRIERE

Elite : liste définie par la LMRP et la FFM

Féminine

Ligue 1 : E1, E2, E3, Vétérans / Super vétérans

Enduro Family

Motos anciennes jusqu'à l'année 1994

IMPORTANT : Les machines Enduro devront être conformes aux normes de bruit et de sécurité correspondants aux RTS enduro. Dans le cas contraire, elles seront classées en catégorie MOTOCROSS. **ATTENTION : 109 db pour les machines enduro en 2024**

MOTOCROSS pneu libre

85 cm³, MX1, MX2, vétéran et féminine

Norme de bruit et sécurité correspondant aux règlements Moto Cross

Motos anciennes

Enduro Family :

2 pilotes catégorie (1, 2 ou 3) ayant un lien de parenté entre eux (exemple : père et fils, frère et sœur, etc.) le classement se fera au total des résultats des 2 pilotes.

NB : si une catégorie ne compte pas 3 participants, les pilotes (1 ou 2) seront raccrochés à la catégorie la plus proche (décision de l'organisateur).

Article 6

Le parcours comportera une liaison et **au moins** 2 spéciales banderolées différentes à parcourir 3 fois chacune dans le temps de course de 6 heures maximum dans l'ordre 1 et ensuite 2.

Un carton de pointage sera donné à chaque pilote au départ, ou sera pointé l'heure de départ (et 1 CP par tour).

L'arrivée pourra être anticipée à la volonté du pilote sans pénalité (il n'y aura pas de parc fermé d'arrivée et s'il y a dépassement du temps de course, les pénalités du règlement enduro seront appliquées.)

Le classement s'établit par le total des 6 temps des spéciales (donc cumulés) et éventuellement des pénalités de retard d'arrivée.

Article 7

Il sera établi sur le domaine défini par des banderoles un paddock, tout déplacement à l'intérieur se fera à vitesse réduite, tout concurrent qui ne respectera pas la discipline du parc entraînera sa mise hors course avec sanction.

Un extincteur et tapis environnemental sont obligatoires.

Article 8

Si l'épreuve ne pouvait avoir lieu pour quelque raison que ce soit, l'organisateur ne pourrait être tenu responsable et de ce fait, les concurrents ne pourraient réclamer une indemnité.